

Boisés anti-inondation en péril à Saint-Jean-sur-Richelieu



ANNE CAROLINE DESPLANQUES

Lundi, 13 juillet 2015 00:01

MISE À JOUR Lundi, 13 juillet 2015 00:38

La municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu s'apprête à raser des boisés et milieux humides qui servent d'éponge en cas de montée des eaux, cinq ans après la grande inondation qui a noyé 3000 résidences de la région.

«Ça nous inquiète parce qu'une des causes qui a fait qu'on a eu de si fortes inondations, c'est justement qu'on a éliminé pratiquement tout le couvert forestier», indique Me Josée Gaudreau.

Après des années de lutte pour conserver les rares forêts urbaines encore debout dans sa région, l'avocate et biologiste craint d'avoir perdu la bataille.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a en effet adopté un plan d'aménagement qui prévoit d'éliminer l'équivalent de «208 terrains de football» de forêt, dit-elle.

Le boisé des Artisans auquel se dédie Guy Ayotte n'échappera pas aux bulldozers: 82 maisons doivent y être construites. «Ça vient me chercher émotionnellement de voir ça», souffle l'homme devenu porte-parole du regroupement des citoyens pour la sauvegarde du boisé des Artisans.

Écosystème capital

«C'est un boisé tampon de 13 hectares. Ici, il n'y en a plus beaucoup comme lui qui filtrent l'air et le bruit, et absorbe le surplus d'eau», explique M. Ayotte.

L'organisme Canards Illimités y voit en plus un écosystème essentiel classé milieu humide à conserver.

En 2014, le député fédéral de Saint-Jean, le néo-démocrate Tarik Brahmi, s'est lui-même porté à la défense du boisé des Artisans à la mairie.

«Je peux confirmer que les milieux humides qu'il renferme sont d'une importance capitale pour la survie des oiseaux migrateurs qui y trouvent refuge», a-t-il écrit au maire Michel Fecteau.

Du même souffle, M. Brahmi a précisé que la plupart des espèces observées sont protégées pendant leur période de nidification par la loi fédérale.

Le ministère de l'Environnement du Québec a pourtant donné sa bénédiction au développement domiciliaire. Afin de permettre la construction des maisons, il a décerné à la Ville un certificat d'autorisation pour y remblayer quatre marécages.

En échange, la Ville s'est engagée à donner une superficie équivalente pour compenser la destruction du milieu humide. En entrevue à la radio de CBC cette semaine, le maire Fecteau assurait que «la majeure partie de l'écosystème d'intérêt (du boisé des Artisans) sera conservée».

Le maire estime par ailleurs avoir le soutien de la majorité des citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu: 71% des 1100 personnes consultées en avril ont en effet approuvé son plan de protection des boisés qui prévoit d'en conserver 90%.

Mais M. Ayotte et Me Gaudreau soulignent que le répertoire des milieux humides proposé par la Ville est incomplet et donc loin de prendre en compte l'ensemble des écosystèmes d'intérêt du secteur.

MILIEUX HUMIDES

Écosystèmes ayant le plus de valeur pour la santé de la Terre après les récifs coralliens

- 6% ont disparu depuis 1990
- 50% ont disparu depuis 1990
- 25% des milieux humides de la planète sont au Canada
- 1/3 des espèces menacées du pays en dépendent
- Plus de 30 hectares disparaissent au Canada toutes les 24 heures

0 commentaires

Trier par

Les plus anciens

Ce fil est fermé

[plugin Commentaires Facebook](#)